



AG2R LA MONDIALE



SANTÉ  
PRÉVOYANCE

# OFFRE SANTÉ PRÉVOYANCE

Référencée par le Ministère de l'Agriculture



## **AG2R LA MONDIALE RÉFÉRENCÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

AG2R LA MONDIALE, le Groupe de référence en assurance de la personne, met en place depuis plusieurs années, une politique forte de développement de partenariats au sein de la Fonction Publique. La Mutuelle du Ministère de la Justice (MMJ), Smacl Santé, la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (MNSPF) et la Mutuelle des Hôpitaux de la Vienne (MHV), sont déjà nos partenaires représentant ainsi les trois fonctions publiques : état, territoriale et hospitalière. Le pôle « Fonctions Publiques d'AG2R LA MONDIALE » a été créé en janvier 2016, pour assoir notre légitimité au sein de la Fonction Publique.

En novembre 2016, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a référencé AG2R LA MONDIALE pour garantir une couverture santé et prévoyance à ses agents actifs et retraités ainsi qu'à leur famille.

### **SANTÉ**

Sélectionnée spécialement pour vous par le Ministère de l'Agriculture, l'offre santé dédiée aux agents publics actifs et retraités vous propose une couverture complète pour vous et votre famille.

#### **Les + de l'offre**

**Des services utiles et concrets :**

#### **Tiers payant**

Le tiers payant vous permet d'être dispensé(e) de l'avance de frais chez plus de 200 000 professionnels de santé.

Grâce à cette dispense d'avance de frais\*, vous ne réglez que votre éventuel reste à charge.

Pour les soins courants, il vous suffit de présenter votre carte de tiers payant avec votre carte vitale pour ne pas avancer vos dépenses de santé\*.

\*Dans la limite du ticket modérateur du régime obligatoire et des garanties prévues par votre contrat.

#### **Réseau de soin**

Grâce aux réseaux de partenaires Itelis en optique et audioprothèse, sur présentation de votre carte de tiers payant, vous profitez en plus de la dispense d'avance de frais\*, de nombreux avantages comme par exemple :

- 40% d'économie sur les verres grâce aux tarifs négociés
- 15% d'économie moyenne sur les aides auditives.

#### **Services en ligne**

Décomptes de remboursement et devis optique / dentaire.

#### **Prima Dom**

Plate-forme d'informations pour vous aider de toutes vos démarches d'ordre administratif, réglementaire, juridique ...

#### **Une assistance complète**

- Aide ménagère
- Garde des enfants et petits-enfants
- Location de télévision et service d'assistance en cas de maladie grave ...



## PRÉVOYANCE

Pour vous mettre vous et vos proches, à l'abri du besoin dans des moments difficiles, nous vous proposons **un ensemble de garanties prévoyance dédié aux agents publics actifs.**

### Incapacité de travail

En cas d'arrêt de travail, il est important de pouvoir continuer à faire face aux dépenses de la vie quotidienne. Cette garantie complète l'indemnité journalière de votre régime de base et vous permet de compenser tout ou partie de votre perte de salaire, en cas de maladie ou d'accident reconnu.

### Invalidité

Maintenir le niveau de vie de votre famille en cas d'invalidité est un enjeu essentiel. Si vous êtes dans l'obligation d'interrompre définitivement votre activité à la suite d'une maladie ou d'un accident, cela vous permet de bénéficier d'une rente compensant partiellement ou en totalité, la perte de salaire. Cette rente vient en complément de la pension versée par la Sécurité sociale.

### Décès

La garantie décès assure le versement d'un capital à votre famille. Cela lui permet de faire face à la perte de vos revenus dont elle dépend peut-être et d'assumer les éventuelles contraintes financières (scolarisation et garde des enfants, ...)

Garanties	AGRI PRÉVOYANCE 1	AGRI PRÉVOYANCE 2	AGRI PRÉVOYANCE 3
<b>Incapacité</b>	Franchise = 90 jours IJ = 100 % de la rémunération nette	Franchise = 90 jours IJ = 100% de la rémunération nette	Franchise = 90 jours IJ = 100% de la rémunération nette
<b>Invalidité*</b>	En cas d'invalidité ou incapacité permanente versement d'un capital 85% de la rémunération nette	En cas d'invalidité ou incapacité permanente versement d'un capital 100% de la rémunération nette	Capital = 100 % de la rémunération nette (min 33 000 €) Rente = 85% de la rémunération nette
<b>Décès</b>	Capital = 85% de la rémunération nette	Capital = 120% de la rémunération nette	Capital = 150% de la rémunération nette + Capital = 11 000 €/ enfant
	+ En cas de décès d'un adhérent, parent d'un enfant handicapé, rente de survie annuelle de 3 000 €	+ En cas de décès d'un adhérent, parent d'un enfant handicapé, rente de survie annuelle de 3 000 €	+ En cas de décès d'un adhérent, parent d'un enfant handicapé, rente de survie annuelle de 3 000 €

La rémunération nette intègre le traitement de base et le régime indemnitaire.

\* taux d'invalidité supérieur à 85% pour les niveaux 1 et 2 et supérieur à 33 % pour le niveau 3

### OPTION FACULTATIVE DU CONTRAT RÉFÉRENCÉ

Enfin sachez qu'AG2R LA MONDIALE met à votre disposition **une gamme de dépendance** comprenant :

- une offre de dépendance pure « Assurance Autonomie » avec 2 formules de garanties : dépendance totale et dépendance totale et partielle.\*\*

- une offre mixte et couplée Épargne - Dépendance intitulée « Safir Plus Revenus » qui permet de percevoir une rente mensuelle à vie de 150 € à 1500 € en cas de dépendance totale et de vous constituer une épargne.
- une offre unique sur le marché intitulée « Aide aux aidants » qui protège les aidants qui pourraient être dans l'incapacité de venir en aide à leur proche.

\*\* Garanties optionnelles

Partout en France un  
acteur de référence  
de l'assurance de  
protection sociale  
et patrimoniale.

#### **PRÉVOYANCE**

Garanties obsèques  
Assurances perte d'autonomie  
Aide aux aidants

#### **ÉPARGNE**

Constitution d'un capital  
Transmission d'un patrimoine

#### **RETRAITE**

Revenus à vie

#### **ASSURANCE DE BIENS**

Assurance auto  
Assurance habitation

#### **AUTRES PRODUITS**

Santé animaux  
Crédit  
Tourisme  
Pleine Vie  
Protection juridique

#### **ENGAGEMENT SOCIAL**

Services à la personne  
Conseil social

#### **POUR NOUS CONTACTER**

Rendez-vous dans votre agence AG2R LA MONDIALE la plus proche, ou  
par téléphone au **09 74 50 1234** (numéro non surtaxé), ou sur notre site internet  
**[www.ag2rlamondiale.fr/offre-referencée-par-le-ministère-de-l-agriculture](http://www.ag2rlamondiale.fr/offre-referencée-par-le-ministère-de-l-agriculture)**